



# Commission Interdiocésaine de l'Emploi du 1<sup>er</sup> degré de la Province de Montpellier

2 808 avenue des Moulins – CS 30820 - 34 184 MONTPELLIER cedex 4  
accueil@streclr.fr

## PRÉPARATION DU MOUVEMENT 2024

**Fiche de renseignement à remplir par chaque enseignant souhaitant participer au mouvement**  
(y compris les maîtres en contrat provisoire ou actuellement en congé pour raison de maladie, de congé parental, de congé de formation professionnelle ou de disponibilité) **ou cesser son activité**  
→ **à remettre à son Chef d'établissement pour le vendredi 9 février 2024, au plus tard.**

NOM, nom de jeune fille et Prénom : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_ Commune + département : \_\_\_\_\_

Domicile du candidat : \_\_\_\_\_

Adresse électronique du candidat : \_\_\_\_\_  
(obligatoire) **Cette adresse sera utilisée pour toute communication sur le mouvement**

Téléphone du candidat : \_\_\_\_\_

**Situation familiale** : marié(e) ou pacsé(e) :  oui /  non (cochez la mention correspondante)  
nombre d'enfants à charge :

**Pièces justificatives à fournir : copie du livret de famille ou PACS avec identité du partenaire et lieu d'enregistrement.**

**Situation administrative** :  Maître contractuel définitif  Maître contractuel provisoire (stagiaire)  
(Cochez la mention correspondante)

**Ancienneté** au 1<sup>er</sup> septembre 2023 : nombre d'année(s) \_\_\_\_\_ / nb de mois \_\_\_\_\_ / nb de jour(s) \_\_\_\_\_  
**Pièce justificative à fournir obligatoirement : Ancienneté, à éditer via votre i-professionnel, rubrique « Votre dossier », onglet « anciennetés »**

**Qualification CAPPEI** :  oui  non **ou** en cours de formation CAPPEI :  oui  non  
(Cochez la mention correspondante) Précisions : \_\_\_\_\_

**Situation pour la rentrée 2024/2025** : (cochez la mention correspondante le cas échéant)

- Prendre la retraite à la fin de l'année scolaire 2023-2024
- Bénéficier d'une disponibilité pour 2024/2025
  - Le poste sera protégé jusqu'au \_\_\_\_\_
  - Le poste ne sera pas protégé

**Motif de votre demande de participation au mouvement** : (cochez la ou les mentions correspondantes)

- Demande de mutation **hors** académie (fiche INTER à renseigner)
- Demande de mutation **dans** l'académie de Montpellier :
  - Demande de mutation pour **impératifs familiaux.**  
**Justificatifs à produire : cf. Extrait du Directoire d'application modifié par la CNE le 24 novembre 2022** (ci-joint)
  - 1<sup>ère</sup> affectation en contrat définitif en 2024/2025 (stagiaire en 2023/2024)
  - Passerelle 1<sup>er</sup>->2<sup>nd</sup> degré
  - Perte de contrat
  - Perte d'heures
  - Chef d'établissement cessant ses fonctions
  - Première affectation en 2023/24 à temps incomplet (remplir les renseignements sur quotité ci-dessous)
  - Réintégration après disponibilité

Changement quotité horaire pour 2024/2025 :

Quotité du service en 2023/2024 : \_\_\_\_ Quotité de service demandée pour 2024/2025 : \_\_\_\_

Etes-vous en temps partiel de droit ?  oui /  non (cochez la mention correspondante)

Etes-vous en temps partiel autorisé ?  oui /  non (cochez la mention correspondante)

Demande de temps partiel :

Nature du temps demandé		% d'heures assurées	Organisation
Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation		<input type="checkbox"/> hebdomadaire, jour(s) libéré(s) : .....
		<input type="checkbox"/> annualisé, partie de l'année libérée : .....	

Obtention d'un CDI

Autres raisons (à préciser) : \_\_\_\_\_

Observations éventuelles : \_\_\_\_\_

Date et signature du maître :

Visa du chef d'établissement :

Parallèlement pour le Rectorat, vous trouverez

- Les informations relatives au mouvement 2024 dans votre intranet
- **Vous n'oubliez pas de déclarer votre intention de participer au mouvement 2024 avant le vendredi 9 février 2024**

### Pièces à joindre

→ **Lettre d'intention** indiquant les motifs de la demande.

→ Document "**Ancienneté de service**" à imprimer à partir de votre i-professionnel (cf Tutoriel Accolad)

<https://accolad.ac-montpellier.fr>

Sélectionnez « Connexion à l'intranet collaboratif »

Renseignez « Identifiant et mot de passe » \*

Vous êtes connecté à votre espace et choisissez successivement

« Ma carrière » puis « Enseignants des établissements privés des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés »

Sur le bas de la page vous trouverez le lien d'accès à **I-professionnel**.

Vous nous enverrez la page concernant les « **Anciennetés** »

(\* ) Si vous ne connaissez ni votre identifiant, ni votre mot de passe il vous faudra cliquer sur « **Besoin d'aide sur l'authentification ?** » et descendre sur cette page jusqu'à « **Comment m'authentifier sur l'intranet ?** »

Vous y repèrerez un lien.

→ **Pour les maîtres qui demandent une mutation pour impératifs familiaux :**

**Justificatifs à fournir** (cf. Extrait du Directoire d'application modifié par la CNE le 24 novembre 2022).

3 situations :

7.1 Rapprochement de conjoints, 7.2 Handicap et maladie, 7.3 Autorité parentale conjointe-

Personnes isolées